

Motion de soutien aux enseignants du lycée Mauriac de Bordeaux

Nous avons été choqué et révoltés d'apprendre que trois enseignants du lycée Mauriac à Bordeaux, venaient de recevoir une lettre de la Rectrice afin de les avertir qu'elle initiait une procédure disciplinaire contre eux, à la suite de la mobilisation contre la passation des E3C il y a 9 mois.

Après les sanctions arbitraires prononcées par la Rectrice de Poitiers contre quatre enseignants du lycée de Melle, c'est au tour de la Rectrice de l'Académie de Bordeaux de s'en prendre à l'exercice du droit syndical dans notre académie.

Cette décision n'est pas anodine car elle intervient dans un contexte où le pouvoir politique semble vouloir intimider et museler toute contestation.

Nous souhaitons, lors de ce conseil d'administration exprimer tout notre soutien à ces collègues, et demandons l'abandon de toutes les poursuites à leur encontre.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation.